



Élections aux commissions administratives paritaires des CPE

Force Ouvrière, la différence
Force Ouvrière, l'indépendance

► **Alerte sur nos missions**

Savez-vous que la circulaire ministérielle pour la rentrée 2015 abrogerait celle de 1982 ? Ce serait alors un temps de présence allongé, la fin de notre indépendance, la mise sous tutelle.

Nous ne sommes pas des personnels de direction, ni des fonctionnaires sans horaires, « bons à tout faire » et employables à tout moment.

Je vote FO pour dire

- 35 heures par semaine et pas une heure de plus, c'est ce que nous revendiquons.
- Le référentiel de compétences commun des enseignants et CPE, ce sont des tâches et missions sans fin.
- Ensemble défendons les CPE et leur spécificité avec FO !

Je vote FO pour dire

- Oui à un syndicalisme indépendant qui respecte les missions des CPE et les défend.
- Oui à un syndicalisme sans complaisance qui défend la circulaire de 1982 contre la réécriture des missions des CPE.

► **Alerte sur l'école de la République**

Savez-vous que la loi de refondation de l'école du socle encourage la suppression de la notation, du redoublement ?

Savez-vous qu'avec le conseil école-collège des projets communs et des services croisés entre l'école primaire et le collège seront mis en œuvre ? Les CPE sont concernés.

Savez-vous que la loi de refondation territorialise l'école comme le montre la catastrophique réforme des rythmes scolaires ?

Je vote FO pour dire

Maintien des programmes annuels, des horaires disciplinaires et des diplômes nationaux.

■ **FO, première organisation syndicale de la fonction publique d'Etat**

■ **Une confédération avec tous les salariés**

► **Alerte sur nos conditions de travail**

Elles ne font que se dégrader.

Je vote FO pour dire

Un CPE par jour pour 250 élèves.
Recrutement massif de personnel de surveillance.

► **Alerte sur nos salaires**

Si le gouvernement veut reconnaître le travail des CPE, la première mesure est d'augmenter leur salaire, et non de les paupériser en bloquant le point d'indice au moins jusqu'en 2017 !

Je vote FO pour dire

Augmentation de 8% de la valeur du point d'indice pour rattraper ce que nous avons perdu depuis 2010.
Promotion immédiate à la hors classe de tous les CPE avec 3 ans d'ancienneté dans le 11^{ème} échelon.

Je vote FO pour dire

Le pacte de responsabilité doit être abandonné. L'austérité est économiquement, socialement, démocratiquement, suicidaire.

Compte rendu de mandat

Vote sur la loi Peillon de refondation de l'école (CSE du 14 décembre 2012)

Pour : SE-UNSA, CFDT, SNALC

Contre : FO, CGT, Sud

Abstention : FSU

Vote sur le décret paru le 20 août 2014 redéfinissant nos obligations de service (CTM du 27 mars 2014)

Pour : CFDT, UNSA

Contre : FO, CGT, SUD, SNUEP-FSU

Abstentions : SNES-FSU, SNEP-FSU, SNUIPP-FSU

En votant Force Ouvrière vous élirez des représentants qui défendront avec détermination vos droits et votre statut national.

CONSEILLERS PRINCIPAUX D'ÉDUCATION

scrutin du 27 novembre au 4 décembre 2014

8 Titulaires, 8 Suppléants

Liste présentée par la :



Hors Classe :

- | | | |
|----|------------------------|---|
| 1. | Mme LAGUNA Catherine | Lycée Professionnel Baradat PAU 64 |
| 2. | Mme DECRAENE Catherine | Collège Canterane CASTELNAU DE MEDOC 33 |

Classe Normale :

- | | | |
|-----|----------------------------|---|
| 1. | Mme ORRE Stéphanie | Collège Argote ORTHEZ 64 |
| 2. | M. GUILBON Jérôme | Lycée Professionnel Champo MAULEON SOULE 64 |
| 3. | Mme WEISHAAR Delphine | Collège Monséjour BORDEAUX 33 |
| 4. | M. TOGOLA N'Golo | Collège J. Mermoz BISCARROSSE 40 |
| 5. | Mme BECHENINE Véronique | Collège Endarra ANGLET 64 |
| 6. | Mme BAYOUMEU Isabelle | Lycée Beau de Rochas BORDEAUX 33 |
| 7. | M. CASSAGNE Pierre | Collège G. Philippe PESSAC 33 |
| 8. | Mme PERRIER Agnes | Lycée Ravel SAINT JEAN DE LUZ 64 |
| 9. | Mme TESSIER Marie-Laurence | Collège Mauguin GRADIGNAN 33 |
| 10. | M. HOUDELETTE Jean-Noël | Lycée Professionnel ORTHEZ 64 |
| 11. | Mme ZANA Virginie | Lycée Rudel BLAYE 33 |
| 12. | Mme MEYNET Béatrice | Collège La Garosse SAINT ANDRE DE CUBZAC 33 |
| 13. | Mme BAREILLE Marie-Pierre | Collège d'Ossau ARUDY 64 |
| 14. | M. DOURFER Philippe | Lycée Max Linder LIBOURNE 33 |